



Demande de remise en vigueur ou de modification de police simplifiée maintenant disponible

Nous avons simplifié le libellé de la [Demande de remise en vigueur ou de modification de police](#) pour en faciliter l'utilisation et simplifier votre façon de faire des affaires.

Veillez utiliser la version révisée de la demande et supprimer toutes les anciennes versions enregistrées. Les anciennes versions seront acceptées jusqu'au **30 janvier 2026**. Utilisez toujours la formule la plus récente en y accédant en ligne, à partir du [Centre-ressource de vente](#), plutôt que d'utiliser une copie enregistrée localement.

Rappels :

- Cette formule peut être envoyée par courriel ou par la poste. Les renseignements détaillés concernant l'adresse d'envoi figurent sur la page couverture.
- Si cette formule ne s'applique pas à votre demande, la page couverture vous orientera vers la formule appropriée.

Des questions ?

Veillez communiquer avec votre bureau régional de RBC Assurances au 1 866 235-4332.